

FAIRE DES HISTOIRES ?

DU RÉCIT D'URBANISME À L'URBANISME FICTIONNEL : FAIRE LA VILLE À L'HEURE DE LA SOCIÉTÉ DU SPECTACLE

Genève, 11 septembre 2013

APPEL À COMMUNICATION

Il y a près de trente ans, parallèlement à l'émergence, dans les sciences sociales, d'un tournant discursif, Bernardo Secchi évoquait, au moyen de ce qu'il appelait alors le "*récit d'urbanisme*", le souci des urbanistes pour la production de mythes, faisant d'une activité souvent considérée comme principalement technique, un travail centré sur la fabrique d'images et d'imaginaires. Cette conception de la pratique urbanistique donnera lieu à un puissant courant de recherche dans le monde anglo-saxon. On y tendra d'une part à faire converger récit d'urbanisme et *storytelling* (Throgmorton, 2007, 2003 ; Sandercock, 2003 ; Eckstein, Throgmorton, 2003) ; d'autre part, à poser le *storytelling* comme un modèle prescriptif ou descriptif de la pratique urbanistique (van Hulst, 2012).

Or, le passage du récit d'urbanisme au *storytelling*, puis la généralisation du *storytelling* à titre de principe cardinal de l'action urbanistique se manifeste dans ce que l'on serait tenté d'appeler un "*urbanisme fictionnel*" (Matthey, 2011), c'est-à-dire un urbanisme qui tend à substituer une production narrative à une production réelle de ville et de territoire. Un urbanisme qui n'est, en somme, pas si étranger que cela à la société du spectacle telle que conçue par Guy Debord au sens où elle radicaliserait les dispositifs spectacularistes typiques de ce

que Debord (1988) appelait un "*spectaculaire intégré*", en ce sens que "[t]out ce qui était *directement vécu s'est [désormais] éloigné dans une représentation*" dans le même temps que "*le spectacle se présente comme une énorme positivité indiscutable et inaccessible [qui] ne dit rien de plus que 'ce qui apparaît est bon, ce qui est bon apparaît'*".

On se souvient en effet que le *storytelling* fait référence à un processus sélectif de mise en récit de la communication politique. Il repose sur le postulat qu'une bonne histoire vaut mieux que des faits rébarbatifs. Or, la volonté de produire des fictions susceptibles de faire exister un réel toujours-déjà-là (la future plage urbaine, le prochain stade, le nécessaire grand projet, l'incontournable réhabilitation des rives...) qu'il s'agit d'accompagner dans son émergence renvoie possiblement à autre chose qu'à un souci bienvenu de la communication démocratique : une façon de s'assurer de la gouvernementalité du collectif des citoyens.

Ainsi, de même que le *storytelling* aura dévoyé la communication démocratique dans un souci marqué pour la bonne histoire, le *storytelling* appliqué au champs de la production urbaine aura conduit à ce que l'on soigne de plus en plus la mise en scène et en spectacle des projets aux dépens de leur réelle mise en débat politique.

C'est précisément cette transformation de l'action urbanistique que souhaite appréhender ce colloque. Pour ce faire, on empruntera trois chemins :

Le premier chemin approfondira la question des enjeux de cet urbanisme frappé du sceau de la fictionnalité. Que ce soit dans la restitution critique de projets urbains qui ont posé au centre de leur démarche une approche par la mise en récit ou une analyse des modes de contrôle de la perception et réception publiques du projet à venir. En arrière-fond, on s'y demandera si l'irruption des communicants dans la grande machinerie de la fabrique urbaine, d'acteurs dont le rôle est de faire mieux comprendre les enjeux, les difficultés et les calendriers des projets au grand public peut être comprise comme une forme toute contemporaine de ce que l'on appelait, dans un passé pas si lointain, de la propagande, c'est-à-dire une "*action exercée sur l'opinion pour l'amener à avoir certaines idées politiques et sociales, à soutenir une politique*" (*le Petit Robert*).

Le deuxième chemin thématisera, notamment d'un point de vue génétique, les liens qui existent entre ce *storytelling* et cet urbanisme fictionnel et les démarches antérieures de marketing urbain qui recouraient à une mise en récit des villes économe – tant en mots qu'en images –, pour

communiquer à dessein un point de vue trahissant l'épaisseur et la complexité territoriale, mais accroissant la lisibilité des espaces promus. Ce marketing territorial, souvent orienté sur l'extérieur, visait à accroître la désirabilité des territoires et à convaincre de la pertinence d'un ancrage. Qu'en est-il de la pratique urbanistique placée sous le signe du *storytelling* ? En quoi, la mise en fiction de la fabrique urbaine est-elle aussi une vertu ? En quoi le *storytelling* en urbanisme permet-il de faciliter la compréhension et la mise en débat démocratique des projets urbains ?

Enfin, le **troisième chemin**, s'intéressera, dans une optique qui est peut-être plus celle de la sociologie des professions, de l'impact des nouveaux modes de gestion et d'administration publiques. On cherchera à y comprendre comment la *new urban governance* a fait de l'éphémère et de la fictionnalisation des interventions un motif d'animation et de mise en visibilité d'une ville en train de se faire, se défaire et de se réinventer de manière continue, insinuant une logique de *events* là où primaient des logiques de pérennisation et le débat au long cours. On cherchera à identifier si la culture de l'évaluation conduit possiblement à un curieux dévoiement de l'action urbanistique, les outils de l'action (table-ronde, séance de participation, exposition du projet urbain) se transformant en fin en soi. En somme, on tentera d'identifier les systèmes d'acteurs et les logiques d'acteurs qui portent ce paradigme de l'action urbaine. Par l'intermédiaire de ces trois focales, on cherchera de fait à réinscrire dans une perspective critique les transformations contemporaines du travail urbanistique, singulièrement ce moment où une pratique

consistant à produire un grand récit progressiste (le récit d'urbanisme) se mue en machine à faire des histoires (*storytelling* et urbanisme fictionnel) sous la double contrainte d'un "*less is more*" marketé et des nouveaux modes de gestion et d'administration publiques. En somme, il s'agit de développer une analyse critique des nouvelles façons de faire la ville.

Les propositions de communication peuvent être tout autant des restitutions de recherche (selon la forme canonique des communications à un colloque académique) que des retours de pratique.

SOUMETTRE UNE PROPOSITION

Les propositions de communication en anglais ou en français se font via le formulaire électronique disponible à l'adresse (copier-coller le lien dans la barre URL de votre navigateur) :

<https://docs.google.com/spreadsheets/viewform?fromEmail=true&formkey=dFVzeDdsajZERm5wY2o1MIVvTORPTHc6MQ>

Les champs suivants seront à renseigner : titre, résumé de 600 mots (maximum), 3 mots-clés, nom, prénom, institution, adresse électronique du ou des auteurs.

Le résumé comprendra l'évocation d'un référentiel théorique et l'esquisse d'une problématique ; la mention d'un cadre méthodologique, d'un "terrain" et des résultats (escomptés) est souhaitée.

Le délai de soumission est porté au 15 février 2013.

Après une évaluation effectuée par le comité scientifique, les auteurs seront informés de l'acceptation ou du refus de leur proposition à partir du 15 mars 2013.

Les personnes retenues devront livrer — au 15 juin 2013 —, un résumé étendu de 3 000 mots environ, rédigés selon les normes orthotypographiques qui seront communiquées à la fin février.

Certaines communications du colloque donneront lieu, au terme d'un processus de sélection par le comité scientifique puis d'évaluation en double aveugle par au moins deux experts externes, à une publication dans *Articulo - Journal of urban research* (<http://articulo.revues.org>).

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Paolo **Amaldi**, École nationale supérieure d'architecture de Versailles.

Rémi **Baudouï**, Institut des sciences de l'environnement de l'Université de Genève.

Elena **Cogato Lanza**, Laboratoire de construction et conservation de l'École polytechnique fédérale de Lausanne

Romain **Felli**, Institut d'études politiques et internationales de l'Université de Lausanne.

Françoise **Fromonot**, École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville.

Christophe **Mager**, Institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne.

Laurent **Matthey**, Fondation Braillard Architectes.

Thierry **Paquot**, Institut d'urbanisme de Paris de l'Université Paris-Est Créteil.

Luca **Pattaroni**, Laboratoire de sociologie urbaine de l'École polytechnique fédérale de Lausanne.

Ola **Söderström** Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel

Filippo **Zanghi**, Département langue et littérature française de l'Université de Lausanne.

ORGANISATION SCIENTIFIQUE

Fondée en 1987, la Fondation Braillard Architectes (FBA) est active dans les domaines de la recherche en études urbaines et sciences de la ville, de la valorisation et de la conservation du patrimoine architectural du XXe siècle et la promotion de l'architecture et de l'urbanisme.

COMITÉ D'ORGANISATION

David **Gaillard**, Fondation Braillard Architectes.

Hélène **Gallezot**, Fondation Braillard Architectes.

Christophe **Mager**, Institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne.

Laurent **Matthey**, Fondation Braillard Architectes.

Tearanel **Te**, Fondation Braillard Architectes.

COÛT

La finance d'inscription est portée à 85 francs suisses ou 80 euros (étudiants et doctorants : 45 francs suisses ou 40 euros) ; elle couvre les frais de repas et la documentation du colloque.

CONTACT

Fondation Braillard
Architectes, 16 rue Saint-
Léger, CH - 1205 Genève,
info@braillard.ch,
www.braillard.ch